

Mesures d'hygiène en lien avec le COVID-19

En bonne santé



Les bénévoles qui ne se sentent pas bien ou qui représentent des symptômes restent à la maison et informent Meriem au 079 751 48 98

Port du masque obligatoire



Le port du masque est obligatoire pour tous les bénévoles. Les masques sont mis à disposition par le Samedi du Partage Vaud.

Matériel d'hygiène à disposition



Chaque bénévole reçoit un gel hydroalcoolique. Les bénévoles se désinfectent régulièrement les mains. L'accès aux toilettes de l'enseigne est assuré permettant le lavage régulier des mains au lavabo avec savon. Un désinfectant de surface est également à disposition est sein de chaque point de récolte afin de désinfecter régulièrement les surfaces.

Distanciation sociale



Les distances minimales de 1,5 m sont respectées avec les clients et entre les bénévoles.

L'emplacement des bénévoles dans l'enseigne est convenu au préalable entre le coordinateur du Samedi du partage, responsable des bénévoles dans l'enseigne et le gérant de l'enseigne.

Des zones de récupération des dons sont délimitées grâce à des marquages au sol au sein de chaque point de récolte.

Aucun contact physique entre les bénévoles et les donateurs : les cabas du Samedi du partage sont proposés aux clients par le biais de présentoirs à cabas. Les bénévoles invitent les donateurs à déposer leurs cabas remplis dans l'endroit prédéfini prévu à cet effet.

Afin de garantir le respect des distances entre les bénévoles, aucun tri des marchandises données (hormis produits frais en regardant brièvement si des produits frais figurent dans le cabas en l'ouvrant lors de sa récupération), n'est effectué en filiale. Les cabas sont déposés dans les palettes/ rolls.

Adaptation du nombre de bénévoles dans les enseignes



Le nombre de bénévoles présents dans chaque enseigne a été revu à la baisse. Au maximum 10 bénévoles (y.c. coordinateur) sont présents en simultanément dans une enseigne

Formation des bénévoles



Chaque bénévole est sensibilisé en amont de la récolte par le biais d'un guide des bonnes pratiques ainsi qu'à leur arrivée sur place par le coordinateur. Chaque coordinateur est également formé et sensibilisé à l'importance du respect des normes d'hygiène dont il est le garant.

Enregistrement des participants



Relevé des coordonnées de chaque bénévole afin de répondre aux exigences de traçabilité.